

## Fongicides céréales

**BASF**

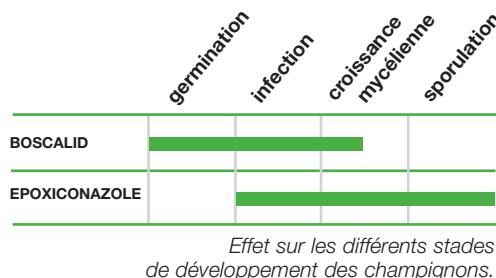
The Chemical Company

# Bell®

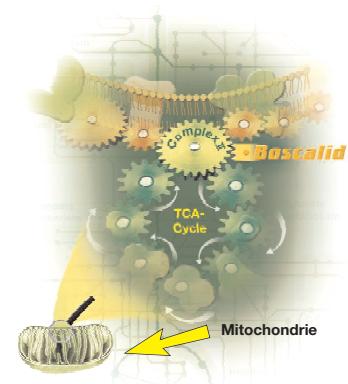
Des feuilles saines pour longtemps  
ce n'est plus un rêve...

## Pourquoi Bell® ?

### ● Un nouveau mode d'action contre les maladies des feuilles et du pied des céréales

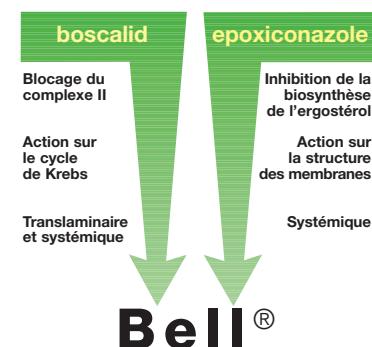


Bell® est un fongicide original qui met en œuvre une nouvelle substance active, le boscalid, issue d'une nouvelle famille chimique, les carboxamides. Le boscalid affecte le développement du champignon en empêchant la production d'énergie et en bloquant la disponibilité des constituants essentiels au fonctionnement cellulaire.



### ● Une efficacité accrue grâce à la complémentarité du boscalid et de l'époxiconazole

L'action préventive et curative de l'époxiconazole, triazole de référence, combinée au large spectre d'efficacité du boscalid, nouvelle substance active, font de Bell® une solution innovante dans la lutte contre les maladies des feuilles et du pied des céréales.

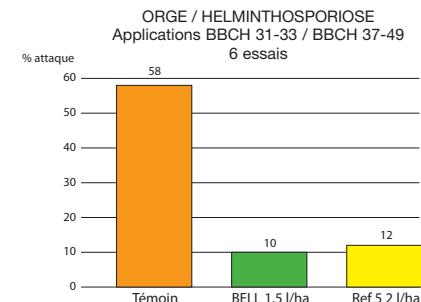
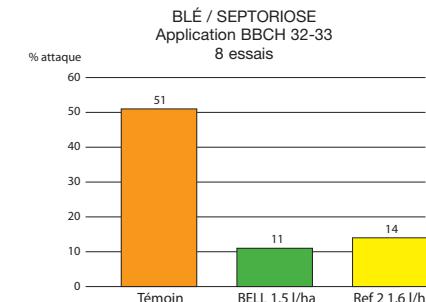


### ● Un nouvel outil dans la gestion des risques de résistance

Grâce au mode d'action innovant du boscalid, Bell® représente une nouvelle génération de fongicides. Il n'existe **pas de résistance croisée** entre le boscalid et les différentes familles chimiques utilisées dans la lutte contre les maladies foliaires et maladies du pied des céréales.

### ● Une protection longue durée

Quel que soit son positionnement, Bell® offre une longue durée de protection contre la septoriose du blé et l'helminthosporiose de l'orge notamment, mais aussi contre le piétin verse.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**

# Des feuilles saines pour longtemps ce n'est plus un rêve...

# Bell®

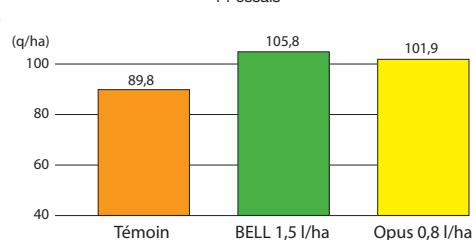
## ● Des bénéfices rendement au delà des bénéfices fongicides

■ Bell® offre des bénéfices rendements notables sur blé et sur orge et pourra être utilisé en association avec Comet® pour des gains de rendement toujours plus importants.

■ Bell® est aussi facteur de qualité pour les filières meunerie et orge brassicole.

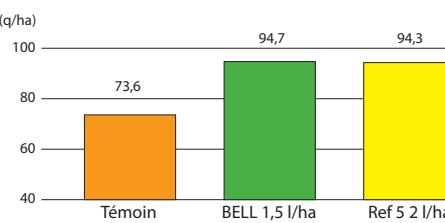
### Rendement blé / septoriose

APPLICATION UNIQUE BBCH 33-45  
14 essais



### Rendement orge / helminthosporiose

DOUBLE APPLICATION  
Applications BBCH 31-32 et 45-49  
8 essais



## Comment s'utilise Bell® ?

Bell® s'utilise du début montaison à début épiaison, à la dose pratique de 1,2 à 1,5 l/ha :

sur blé : - au stade 1-2 nœuds pour protéger les pieds et lutter contre les maladies foliaires précoces.  
- au stade « dernière feuille étalée » contre les maladies foliaires des étages supérieurs.

sur orge : en 1 à 2 fois, de la montaison au stade « sortie des barbes ».

sur avoine, seigle et triticale : dès les 1<sup>ers</sup> symptômes, de la montaison à la fin gonflement.

## Qu'est-ce que Bell® ?

- **Autorisation de vente : n° 2060120**
- **Composition :** 233 g/l boscalid + 67 g/l époxiconazole
- **Formulation :** suspension concentrée (SC)
- **Conditionnement :**  
bidon de 5 litres
- **Usages :**  
**BLES** : septoriose, rouille brune, rouille jaune, piétin-verse  
**ORGES** : helminthosporiose, rhynchosporiose, rouille naine, oïdium, piétin-verse  
**AVOINE** : rouille couronnée, oïdium, piétin-verse  
**SEIGLE** : rhynchosporiose, rouille brune  
**TRITICALE** : septoriose, rouille brune, rouille jaune, oïdium, piétin-verse
- **Dose autorisée :** 1,5 l/ha

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

### ● Classement :

- Xn : nocif
- R40 : Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
- R41 : Risque de lésions oculaires graves
- R62 : Risque possible d'altération de la fertilité
- R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
- R52/R53 :  
Nocif pour les organismes aquatiques  
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

### ● Zone non traitée : 5 mètres

(distance par rapport aux points d'eau)

### ● Délai avant récolte : 56 jours

### ● Délai de ré-entrée dans les parcelles : 24 heures après traitement

### ● Nombre maximum d'application par an : 2

**Protection utilisateur lors de la préparation :**  
gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

BASF Agro S.A.S. - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex - Tél. 04 72 32 45 45  
Retrouvez l'ensemble de nos informations produits sur : [www.bASF-agro.fr](http://www.bASF-agro.fr)

► N°Azur 0 810 02 30 33

PRIX APPEL LOCAL

DUFRESNEORGANISATION 478 FCESGEF1006R. Octobre 2006. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du n° Azur BASF Agro (081023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

